

SA au capital de 4 958 662,55 €
Siège social : Technopôle de Château-Gombert,
rue Albert Einstein, B.P 94, 13382 Marseille Cedex 13
RCS Marseille B 331 406 637
Code ISIN : FR0000036162 / Reuters : CYBT.PA / Bloomberg : CYBX:FP

Marseille, le 6 mai 2010

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 6 MAI 2010

Les actionnaires de la société Cybernetix S.A. se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire le 6 mai 2010 à 10h30, au siège social de la Société, sous la présidence de M. Gilles MICHEL, en sa qualité de Président Directeur Général.

78,43% du capital social et 85,64% des droits de vote étaient présents et représentés.

M. MICHEL a présenté successivement les faits marquants et les résultats financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2009. D'une manière générale, l'exercice 2009 a été marqué par un redressement du groupe Cybernetix et un retour à la rentabilité.

A l'issue de la présentation des résultats annuels de l'exercice 2009, de la lecture des documents légaux et de la séance de questions-réponses, les actionnaires ont procédé au vote des résolutions telles que proposées dans l'avis de convocation des actionnaires à cette assemblée publié au BALO le 29 mars 2010, dans les conditions suivantes :

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Première résolution : Approbation des comptes annuels de l'exercice 2009 de CYBERNETIX S.A.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution : Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2009

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

Troisième résolution : Affectation du résultat de l'exercice 2009

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution : Approbation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution : Fixation des jetons de présence

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

Sixième résolution : Changement de la durée des fonctions des Administrateurs

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

Septième résolution : Modification corrélative de l'article 13 des statuts

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

Huitième résolution : Pouvoirs pour formalités

Cette résolution a été adoptée à 99,98% des voix.

Le Président souhaite remercier l'ensemble des actionnaires ayant pris part au vote et ayant massivement soutenus les résolutions conformément aux souhaits du Conseil d'Administration.

A propos de Cybernetix

Le Groupe Cybernetix est un des leaders mondiaux dans la conception, la fabrication et la commercialisation d'équipements et de systèmes robotisés en milieu hostile. Le Groupe opère principalement dans les secteurs de l'Energie, Oil & Gas et Nucléaire (au travers de Cybernetix SA), et du Contrôle industriel (via sa filiale CyXplus). Cybernetix, qui emploie 145 personnes, a développé une expertise forte en ingénierie et services dans l'intégration de solutions complètes et la gestion de projets, et déploie ses activités dans 15 pays.

Pour plus d'information :

Valérie FOUURIAT

Directrice Juridique

Tél : +33 (0)4 91 21 77 88

valerie.foudriat@cybernetix.fr